

La PEEP initie des réflexions de fond et des débats

- **L'Observatoire des Parents d'Elèves**, sondage semestriel créé en 1996, mesure l'évolution de l'opinion des parents d'élèves sur les grands thèmes éducatifs.
- **La Journée Prévention Santé**, créée en 1991, qui permet d'aborder avec des spécialistes, des sujets liés à la santé des enfants et des adolescents.



La PEEP promeut la lecture et l'éducation artistique

- **Le Grand Prix des Jeunes Lecteurs** encouragé, depuis 1985, tous les élèves de CM1, CM2 et 6^{ème} à découvrir et communiquer le plaisir de lire, tout en exerçant leur talent critique dans la sélection d'une œuvre destinée à la jeunesse.
- **Le Grand Prix des Jeunes Dessinateurs**, remis pour la première fois en 2001, favorise l'épanouissement de l'enfant en valorisant l'éducation artistique et en lui permettant de travailler avec son enseignant de façon transversale. Il s'adresse aux classes maternelles et élémentaires.



“ La PEEP concrétise ses propositions. ”

La Fédération PEEP propose de nombreux documents, outils et services à ses adhérents et associations

- son site Internet www.peep.asso.fr,
- son service Flash e-mail,
- son magazine bimestriel « **La Voix des Parents** » qui traite de sujets d'actualité et de fond sur la société et la famille et un hors série « Le Guide de A à Z »,
- son logiciel de gestion des adhérents (3A),
- son logiciel (**La Rose des Talents**) destiné aux élèves de l'enseignement secondaire afin d'élaborer leur projet personnel d'orientation,
- ses fiches techniques « **A propos de...** » sur les thèmes éducatifs,
- des séjours linguistiques sélectionnés,
- des assurances scolaires PEEP/MMA : des formules spécifiques pour les adhérents de la PEEP les faisant bénéficier de meilleures garanties,
- l'**Espace Formation** de la PEEP propose un large choix de formations aux parents.



Première fédération à l'origine du mouvement des parents d'élèves, créée en 1926 par des parents pour des parents, et forte de ses associations, la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP) regroupe 300 000 familles. Reconnue d'utilité publique en 1962, la PEEP est présente et représentée de la maternelle à l'université et dans tous les secteurs d'enseignement.



Des valeurs fédératrices affirmées

■ Primauté éducative des parents

Premiers éducateurs de leurs enfants, les parents apportent présence et soutien pour les aider à construire leur avenir.

Membres actifs de la communauté éducative, les parents PEEP s'engagent pour que l'école offre à tous les élèves les mêmes chances de réussir leur vie scolaire et les prépare le mieux possible à leur future vie sociale et citoyenne.



■ Indépendance et diversité

La Fédération PEEP a toujours agi en totale indépendance à l'égard de tout parti politique, syndicat, groupe de pression et de toute confession en observant une parfaite neutralité idéologique et se revendique « **Porte-parole de toutes les familles** ».



■ Défense de l'école publique

Les parents PEEP contribuent au développement d'une école publique et laïque fondée sur la tolérance et le respect de chacun.



La PEEP initie des projets pour une école mieux adaptée aux enfants, ouverte sur l'extérieur et qui les prépare à la société de demain.

■ Intérêt de l'élève et de l'étudiant

De la maternelle à l'université, les parents PEEP agissent pour faciliter le développement et l'épanouissement de tous les enfants dans le respect de leur diversité.



■ Force de réflexion et de proposition

Soucieuse des préoccupations des parents, forte du relais de ses associations locales, départementales et régionales, la PEEP mène des réflexions de fond et s'engage sur de nombreux thèmes éducatifs.



La PEEP quotidiennement pour que tous les enfants reçoivent un enseignement de qualité

■ La PEEP défend :

- La réelle mise en application des cycles,
- La promotion de la lecture, base de tous les apprentissages,
- L'apprentissage des langues vivantes dès l'école primaire,
- La mise en place effective de l'éducation au choix et à l'orientation. Une orientation préparée et choisie pour que chaque enfant puisse aller au maximum de ses possibilités,
- La scolarisation en milieu ordinaire de tous les enfants malades et/ou porteurs de handicap,
- La continuité du service public,
 - L'aménagement du temps de l'enfant,
 - La mise en place d'une véritable politique de santé scolaire,
 - La prévention de toutes les formes de violence.

La PEEP, force de proposition, fédère les parents dans le seul intérêt des enfants.

La PEEP est un acteur et un interlocuteur clairement identifié et privilégié des pouvoirs publics, de l'échelon local à l'échelon national.

La PEEP, Porte-parole de toutes les familles

Pour les parents, rejoindre une association PEEP c'est avoir la certitude :

- D'avoir un rôle d'action et un pouvoir de décision dans toutes les instances concernant la scolarité des élèves et de représenter les parents d'élèves :
 - dans les conseils de classes, les conseils d'école, les conseils d'administration des collèges et des lycées,
 - dans les commissions cantine, de bourses, d'appel, d'affectation, de discipline,...



- De disposer d'informations et d'aides sur les problèmes quotidiens de l'école :
 - diffusion d'informations éducatives,
 - rôle de médiateur,...

■ Pour une association, s'affilier à la PEEP, c'est :

- Etre efficace en faisant partie d'un mouvement reconnu,
- Bénéficier d'informations sur le système éducatif,
- Disposer d'outils aidant à la gestion et à l'animation d'une association,
- Avoir accès à des formations pour mieux remplir son rôle,
- Partager son expérience avec d'autres parents PEEP tout en gardant son autonomie,
- S'appuyer sur le soutien logistique d'une grande fédération.